



paiement en ligne voyage île d'aix

publié le 04/10/2022

Les parents dont les enfants sont inscrits au voyage à l'île d'aix et qui possèdent déjà un compte pour le paiement en ligne peuvent désormais payer ce voyage sur turboself. Pour ceux qui ne possèdent pas encore de compte en ligne, il est toujours possible d'en créer un en s'inscrivant sur la page d'accueil du site du collège.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.